

# A propos du manuel



**L**es moyens de subsistance et le revenu des ménages pauvres dépendent dans une très large mesure des ressources naturelles et de l'environnement. Les pauvres sont plus vulnérables face aux catastrophes naturelles, comme les sécheresses et les inondations, et aux incidences des changements climatiques. Plus généralement, les ressources naturelles, comme les forêts et les pêcheries, revêtent une plus grande importance pour le revenu national et la richesse des économies en développement.

Ainsi, un environnement sain et productif contribue sensiblement au bien-être humain et à un développement économique favorable aux pauvres. Des écosystèmes intacts et performants fournissent des services – comme l'approvisionnement en denrées alimentaires, eau, combustibles et fibres ainsi que la régulation du climat – dont dépendent les nations et les populations pour tirer un revenu de l'agriculture, de la pêche, du tourisme et d'autres activités. Il est de plus en plus reconnu que l'utilisation écologiquement rationnelle des services écosystémiques et des ressources naturelles constitue un élément clé d'un développement économique durable et de l'amélioration du bien-être humain et une condition nécessaire à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces liens et d'autres entre la pauvreté et l'environnement sont étudiés plus en détail dans le chapitre 2.

## 1.1 Objectif

L'objectif du présent manuel est de fournir des indications pratiques, étape par étape, sur la façon dont les gouvernements et les autres acteurs nationaux peuvent prendre en compte les liens entre la pauvreté et l'environnement dans la planification du développement national. **L'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans l'élaboration des politiques, la budgétisation et la mise en œuvre aux niveaux national, sectoriel et infranational est un processus itératif. Il s'agit d'un effort pluriannuel et multipartite** visant à tirer parti de la contribution de l'environnement au bien-être humain, à la croissance économique pro-pauvres et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Cet effort suppose de travailler avec une palette d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux et d'autres acteurs dans le domaine du développement.

Le manuel décrit une approche programmatique de l'intégration des liens entre la pauvreté et l'environnement dans la planification du développement, mise au point par l'Initiative Pauvreté-Environnement (IPE), qu'ont engagée conjointement le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin de fournir une assistance technique et financière aux pays dans ce domaine. Cette approche est fondée dans une large mesure sur l'expérience accumulée par l'IPE dans la fourniture d'une aide aux gouvernements de divers pays du monde pour l'articulation pauvreté-environnement, essentiellement en Afrique et dans la région Asie-Pacifique, ainsi que sur certains enseignements tirés par d'autres acteurs du développement, notamment les membres du Partenariat Pauvreté-Environnement. Elle est conçue comme un **modèle flexible pouvant être adapté aux circonstances nationales pour orienter le choix des activités, pratiques, méthodologies et instruments en fonction de la situation particulière des pays**. Elle comprend les étapes suivantes:

- Identifier les points d'entrée et développer l'argumentaire
- Intégrer les liens entre pauvreté et environnement dans les processus d'élaboration des politiques
- Relever les défis posés par la mise en œuvre

L'engagement des parties prenantes doit intervenir tout au long du processus, depuis le début jusqu'à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques. Chaque élément successif tire parti des travaux précédents, mais l'ordre chronologique n'est pas fixe. L'intégration des liens entre la pauvreté et l'environnement est plutôt un processus itératif dans lequel les activités peuvent avoir lieu parallèlement ou dans un ordre différent de celui présenté ici, eu égard aux priorités et besoins particuliers des pays.

## 1.2 Public Cible

Le public cible du manuel comprend essentiellement les champions du processus d'intégration et les praticiens travaillant au niveau des pays.

- Les **champions sont des praticiens** qui prennent la responsabilité de prôner l'intégration des considérations relatives à la pauvreté et à l'environnement dans la planification du développement aux niveaux national, sectoriel et infranational. Il peut s'agir notamment de décideurs de haut niveau et de responsables gouvernementaux qui joueront le rôle d'ambassadeurs pour les questions relatives à l'articulation pauvreté-environnement.

- Parmi les **praticiens** figurent les parties prenantes au sein du gouvernement (cabinet du chef de l'État, organes chargés de l'environnement, du financement et de la planification, organismes sectoriels et infranationaux, partis politiques et parlement, bureau national de statistique et système judiciaire), les acteurs non gouvernementaux (société civile, universités, entreprises et industrie, public en général et communautés locales et médias) et les acteurs du développement dans les secteurs de l'environnement, du développement et de la lutte contre la pauvreté.

Un deuxième groupe de personnes intéressées est celui des agents des organismes des Nations Unies, notamment les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les équipes de pays qui œuvrent à la réalisation des priorités de développement avec les autorités nationales. Leurs travaux impliquent souvent la prise en compte des liens entre la pauvreté et l'environnement et le présent manuel vise à guider et structurer ces efforts.

### 1.3 Structure

Le manuel est divisé en plusieurs chapitres, ainsi qu'il est indiqué ci-après. Ces chapitres peuvent être consultés individuellement suivant les intérêts et les besoins des utilisateurs qui se reporteront aux autres sections du manuel le cas échéant. Les principaux messages sont mis en évidence tout au long du texte et de nombreux exemples sont présentés.

**Le chapitre 2** décrit les principaux concepts intéressant l'intégration des liens entre pauvreté et environnement, notamment la contribution de l'environnement au bien-être humain, à la croissance économique pro-pauvres et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

**Le chapitre 3** présente une vue d'ensemble de l'approche d'intégration, décrivant les diverses activités inhérentes à chacune de ses trois étapes. Il souligne le rôle des parties prenantes et de la communauté du développement, notamment des expériences et des initiatives du PNUD et du PNUE.

**Les chapitres 4 à 6** détaillent les trois composantes de l'approche programmatique. Chaque chapitre propose des conseils, des références et des illustrations et présente en conclusion des réalisations et des exemples.

**Le chapitre 4** donne des conseils pour la préparation de l'effort d'intégration, qui suppose la détermination des points d'entrée et le développement d'un argumentaire à l'intention des décideurs. Il explique comment mener à bien les activités pertinentes, notamment les évaluations initiales de la nature des liens entre pauvreté et environnement, et met en évidence la nécessité de comprendre les contextes gouvernementaux, politiques et institutionnels du pays; sensibiliser et développer des partenariats au sein du gouvernement et au-delà; évaluer les besoins de renforcement des institutions et des capacités et mettre au point des modalités de travail pour un effort soutenu d'intégration des liens entre pauvreté et environnement.

**Le chapitre 5** décrit comment intégrer les liens entre pauvreté et environnement dans l'élaboration des politiques. Il donne des indications sur la façon de collecter des données par pays en utilisant des techniques comme les évaluations intégrées des écosystèmes et les analyses économiques. Il fournit aussi des informations sur la façon d'utiliser ces données pour influencer sur l'élaboration des politiques et pour mettre au point les mesures opérationnelles et en estimer le coût.

**Le chapitre 6** contient des conseils sur la façon de répondre aux défis de la mise en œuvre. Il examine les moyens d'intégrer les liens entre pauvreté et environnement dans les systèmes nationaux de suivi; de participer aux processus de budgétisation et d'assurer le financement des mesures; de soutenir les mesures aux niveaux national, sectoriel et infranational; et de renforcer les institutions et les capacités nécessaires à long terme.

**Le chapitre 7** rassemble les conclusions et présente à l'intention du PNUD, du PNUE et de leurs partenaires des propositions de travaux futurs dans le domaine de l'intégration des liens entre pauvreté et environnement.

On trouvera aussi dans le présent manuel une liste des abréviations et des acronymes, un glossaire et une section présentant les références.